



Technologies de l'information, informatique, télécommunications et Internet

Alain Bensoussan est incontournable dans le secteur de l'informatique, des nouvelles technologies et plus généralement des technologies avancées auxquelles le cabinet est entièrement dédié. Le cabinet s'est spécialisé sur ce créneau il y a une trentaine d'années; ce qui lui permet aujourd'hui de cumuler une expérience unique sur le marché. La pratique recouvre l'informatique, les télécoms, les outils de communications et les multimédias. Les expertises de Pascal Arrigo, Benoît de Roquefeuille et Isabelle Tellier sont très prisées sur le marché.

Bird & Bird est un cabinet généraliste conjuguant un positionnement ciblé sur certains secteurs industriels, dont les télécoms et les technologies de l'information. La pratique télécoms est dirigée par Frédérique Dupuis-Toubol, appuyée par Romain Ferla pour la concurrence, et Jean-Dominique Bloch sur le droit public. Le cabinet conseille les nouveaux entrants sur le marché des télécoms comme SFR, Neuf/Cegetel, ainsi que des entités publiques et gouvernements. Stéphane Lemarchand dirige la pratique en technologies de l'information. Avec son équipe, il conseille des clients des secteurs public et privé sur leurs opérations d'externalisation, la rédaction de contrats, les questions de droit public et de réglementation ainsi que sur le contentieux. Enfin, Ariane Mole intervient sur les questions de protection des données informatiques.

En 2006, Christiane Féral Schuhl et Bruno Grégoire Sainte Marie ont quitté **Salans** avec leur équipe pour fonder leur propre boutique spécialisée en technologies de l'information, informatique, communications et télécommunications; **Féral-Schuhl/Sainte-Marie**. L'expertise de ces deux praticiens est très recherchée sur le marché. La nouvelle structure compte plus d'une quinzaine d'avocats travaillant pour une clientèle française et internationale variée, allant des fabricants de logiciels et fournisseurs aux groupes médias et multimédia, inventeurs et entités publiques. Le cabinet intervient en conseil et contentieux. Le cabinet a représenté AOL France dans un procès majeur engageant aussi d'autres fournisseurs d'accès Internet et concernant l'application d'un article de la loi pour la confiance dans l'économie numérique relatif aux contenus négationnistes et antisémites.

Kahn & Associés est un cabinet généraliste dont l'implication auprès des entreprises du secteur des nouvelles technologies est l'une des principales caractéristiques. Le cabinet assiste généralement des multinationales d'origine américaine, européenne et israélienne, dans la réalisation de leurs opérations en France, mais également des start-ups et des fonds. Ces clients sont des fabricants de logiciels et de matériel informatique, distributeurs, fournisseurs de biens et services informatiques, entreprises de télécoms et de haute technologie. Le cabinet est présent à Paris et Sophia Antipolis.

Six associés sont impliqués dans la pratique de **Baker & McKenzie** en technologies de l'information et télécoms. L'activité est dirigée par Rémy Bricard. L'équipe agit en conseil et contentieux pour des fabricants de logiciels et des utilisateurs. Elle intervient de façon croissante sur les problématiques d'externalisation, e-commerce et protection des données informatiques. L'activité télécoms jouit d'une bonne réputation avec Emmanuel Guillaume, notamment sur les questions de réglementation. Agissant comme support du corporate, l'équipe assiste également les fonds d'investissement dans le cadre d'opérations d'acquisition et de restructuration.

Marc d'Haultfoeuille et Vitoriano Melero développent la pratique nouvelles technologies et télécommunications de **Clifford Chance**. En télécoms, l'équipe traite de la réglementation, des aspects contractuels et du contentieux pour des opérateurs et nouveaux entrants tels NRJ Mobile, SFR, Neuf Cégétel ou Multicom; ainsi que pour des entités publiques, françaises et étrangères. En nouvelles technologies, le cabinet est très sollicité sur les contrats d'externalisation; par exemple pour ABN AMRO, Airbus, Saint-Gobain. Le cabinet conseille régulièrement Apple.

De Gaulle Fleurance & Associés est un jeune et dynamique cabinet dont l'activité en technologies de l'information est l'un des pôles dominants. La pratique est développée par trois associés; Louis de Gaulle, Julien Horn et Franck Valentin. Ils interviennent en e-business et sur toute une série de questions relatives aux sites Internet, spams et pratiques peer to peer,

Technologies de l'information, informatique, télécommunications et Internet

ALAIN BENSOUSSAN

BIRD & BIRD

FÉRAL-SCHUHL/SAINTE-MARIE

KAHN & ASSOCIÉS

Baker & McKenzie

Clifford Chance

de Gaulle Fleurance & Associés

Derriennic Associés

Franklin

Gide Loyrette Nouel

Iteanu & Associés

Latham & Watkins

Latournerie Wolfrom & Associés

BMH Avocats - Breitenstein Meillassoux Hauser

Bersay & Associés

CMS Bureau Francis Lefebvre

Courtois Lebel

Denton Wilde Sapte

Dubarry Le Douarin Veil

Salans

Allen & Overy LLP

SCP Alterman Benezra

August & Debouzy

Bernard Hertz Béjot

Bignon Lebray & Associés

Cayol, Cahen & Associés

DLA Piper US LLP correspondents of CARIDDI, MEE, RUE, professional association admitted to the Paris Bar

DS Avocats

Cabinet de La Taille

Deprez Dian Guignot

Ernst & Young Société d'Avocats

Fidal

Granrut Avocats

Herbert Smith LLP

Hogan & Hartson MNP

Hughes Hubbard & Reed LLP

LeBoeuf, Lamb, Greene & MacRae LLP

Lovells LLP

NomoS

Norton Rose

Orrick Rambaud Martel

PDGB

Racine

Simmons & Simmons

Staub Bénichou & Associés

Stehlin & Associés

Taylor Wessing

licences informatiques, programmes anti-piratage. Le cabinet possède un portefeuille de clients prestigieux; le premier d'entre eux étant Microsoft.

Watson, Farley & Williams LLP

Weil, Gotshal & Manges

Derriennic Associés est une boutique entièrement dédiée aux nouvelles technologies, à l'informatique et aux télécommunications. L'équipe regroupe six associés traitant en conseil, contentieux et arbitrage, des questions relatives à la rédaction de contrat, création de sites Internet et réseaux de franchise et de propriété intellectuelle. La clientèle, majoritairement nationale et initialement constituée de professionnels, fournisseurs informatiques et d'éditeurs, s'est peu à peu élargie aux PME/PMI à forte valeur ajoutée. Le cabinet a également commencé à ouvrir son activité à d'autres domaines de pratiques pour répondre à la demande de ses clients, notamment en droit social.

Chez **Franklin**, Bradley Joslove dirige une pratique reconnue en nouvelles technologies, informatique, Internet et télécommunications. Avec son équipe, il conseille aussi bien les groupes prestataires de services que les demandeurs de services. Le cabinet intervient de façon importante sur les opérations d'externalisation; récemment pour Linedata Services et à plusieurs reprises pour France Télécom. Il conseille régulièrement MatrixOne, et Hitachi (plus particulièrement sur des questions de cryptologie).

La réputation de **Gide Loyrette Nouel** dans le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies ne va que grandissante et poursuit une vocation internationale affichée. Olivier Cousi et Grégoire Goussu sont à la tête d'une équipe de 15 avocats comprenant de nombreux praticiens expérimentés tels Etienne Drouard. Le départ de Rémy Fekete de Paris pour le bureau d'Istanbul devrait permettre au cabinet d'approfondir l'internationalisation de sa pratique. En nouvelles technologies, le cabinet est compétent sur toutes les activités liées à l'informatique, telles que la gestion des données personnelles, le contentieux ou le commerce électronique. En télécoms, il traite de l'ensemble des questions juridiques et réglementaires du secteur pour les acteurs économiques et les régulateurs. Il est très présent sur le continent africain sur les problématiques de libéralisation du secteur dans ces marchés émergents et il a dernièrement assisté le régulateur national mauritanien. Il dispose d'un réseau à l'étranger de cabinets experts qui lui permet d'intervenir sur des contentieux transnationaux; comme récemment aux Etats-Unis dans un litige opposant un fabricant de matériel de télécommunications américain à l'un des premiers opérateurs français de téléphonie mobile.

Iteanu & Associés traite des questions informatiques (éditeurs, fournisseurs de service), de télécoms (nouveaux entrants, fournisseurs de matériel) et de communication/audiovisuel et Internet.

Latham & Watkins intervient en technologies de l'information et télécoms avec une équipe menée par trois associés. Christophe Clarenc travaille régulièrement pour France Télécom qu'il conseille sur les questions de droit des télécoms et de concurrence. En informatique et nouvelles technologies, Laurent Szuskin a notamment assisté La Poste dans la négociation de contrats d'externalisation. Alain Georges a représenté les Nouvelles Messageries de la Presse devant plusieurs autorités de la concurrence suite au refus des NMPP d'autoriser leur concurrent à avoir directement accès à leur logiciel contenant une base de données.

Le département technologies de l'information, communications et télécoms de **Latournerie Wolfrom & Associés** est dirigé par Marie-Hélène Tonnellier et Térance Cabot. L'équipe jouit d'une bonne réputation sur le marché et se distingue par la forte implication des associés sur les dossiers. Le cabinet a développé son expertise dans le secteur de l'Internet, conseillant notamment Fnac.com et voyages-sncf.com.

BMH Avocats - Breitenstein Meillassoux Hauser est un cabinet actif dans plusieurs domaines du droit des affaires. André Meillassoux est le spécialiste en technologies de l'information et intervient sur des dossiers d'externalisation, e-business et négociation et rédaction de contrats.

Martine Georges, à **Bersay & Associés** jouit d'une belle réputation dans le secteur des télécoms. Elle intervient également sur la négociation de contrats en nouvelles technologies, et sur les aspects réglementaires en conseil et contentieux.

Chez **CMS Bureau Francis Lefebvre**, l'équipe de Jean-Paul Tran Thiet est très active dans le secteur des télécommunications. Elle est récemment intervenue, et à plusieurs reprises, pour des nouveaux entrants de la téléphonie mobile tels que Ten-Mobile et Afone. Le cabinet travaille aussi de manière récurrente pour Tele2 France.

Chez **Courtois Lebel**, Hervé Gabadou et son équipe se concentrent sur

les questions portant sur les technologies de l'information et la communication. Ils assistent des opérateurs de haute technologie, banques, compagnies d'assurances, éditeurs et groupes pharmaceutiques.

Chez **Denton Wilde Sapte**, Stefan Naumann dirige une activité en technologies de l'information, informatique et télécommunications qui ne cesse de progresser sur le marché. Le département a d'ailleurs recruté deux praticiens expérimentés en 2006 ; Anne Cousin, qui se concentre sur le contentieux pour des clients français et anglo-saxons; et Emmanuel Sordet, un expert en télécommunications, réglementation et droit de la concurrence qui conseille personnes publiques et privées.

Dubarry Le Douarin Veil est particulièrement actif dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information, avec notamment Bruno Ducoulombier.

En 2006, **Salans** a dû remettre sur pied sa pratique suite aux départs de Christiane Féral-Schuhl et Bruno Grégoire Sainte-Marie. Le cabinet a ainsi rassemblé en un même groupe de pratique ses activités en propriété intellectuelle et technologies de l'information, et recruté David Masson et Pierre Lubet. La responsabilité du nouveau département a été confiée à Gérard Delile et comporte cinq associés. Le groupe traite des questions relatives à l'informatique, les technologies de l'information, les contrats d'externalisation, la protection des données. Michael Hancock possède une expérience importante en télécoms et contrats d'externalisation.

Les autres cabinets recommandés sont : **Allen & Overy LLP** ; **August & Debouzy**; **Bernard Hertz Béjot** (Michel Béjot); **Bignon Lebray & Associés** (Anne-Marie Pecoraro); **Cayol, Cahen & Associés** (Bernard Cahen); **DLA Piper US LLP correspondents of CARIDDI, MEE, RUE, professional association admitted to the Paris Bar** (Patrick Boiron); **DS Avocats**; **Cabinet de La Taille**; **Deprez Dian Guignot** (Vincent Fauchoux); **Ernst & Young Société d'Avocats** (Fabrice Naftalski et Florence Raynal); **Fidal** (Jean-Pascal Amoros, Isabelle Gavanon); **Granrut Avocats** ; **Herbert Smith LLP** (Alexandra Neri); **Hogan & Hartson MNP** (Winston Maxwell); **Hughes Hubbard & Reed LLP** (Christopher Mesnooh); **LeBoeuf, Lamb, Greene & MacRae LLP** (Olivier Laude); **Lovells LLP**; **NomoS** (Eric Lauvaux); **Norton Rose** (Hervé Castelnau); **Orrick Rambaud Martel** (Saam Golshani); **PDGB** (Julie Jacob); **Racine**; **SCP Alterman Benezra** (Henri Alterman); **Simmons & Simmons** (Florence Guthfreund-Roland); **Staub Bénichou & Associés** (Sacha Bénichou et Sylvain Staub); **Taylor Wessing** (Marc Schuler); **Watson, Farley & Williams LLP** (Lucien Rapp); et **Weil, Gotshal & Manges** (Claude Serra).

Legal 500 Paris avec la participation de [Legal500.com](http://www.legal500.com). Si vous avez des questions, veuillez contacter legal500paris@legalease.co.uk
[Legalease](#) • [Avant-propos](#) • [Comment utiliser ce site](#) • [Notre Équipe](#)